

Thermor 
Chaleur connectée

NOTICE D'INSTALLATION

Aéromax 5

Chauffe-eau
thermodynamique
stable 200-250 L

CRÉDIT
D'IMPÔT

JUSQU'À
75%
D'ÉCONOMIES
D'ÉNERGIE

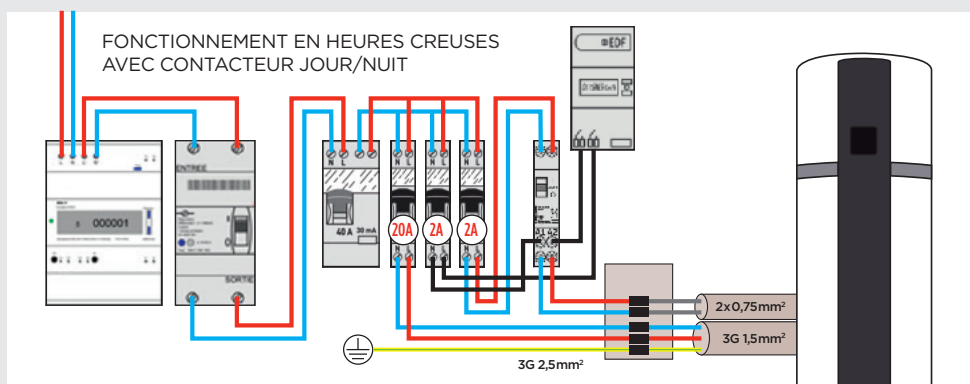
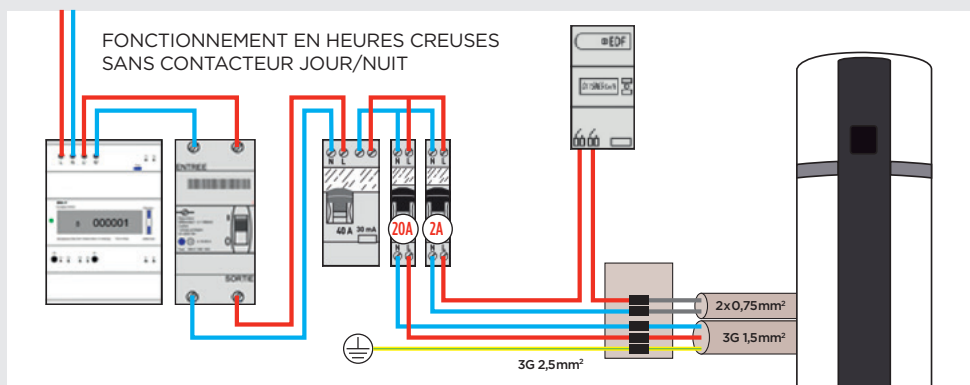
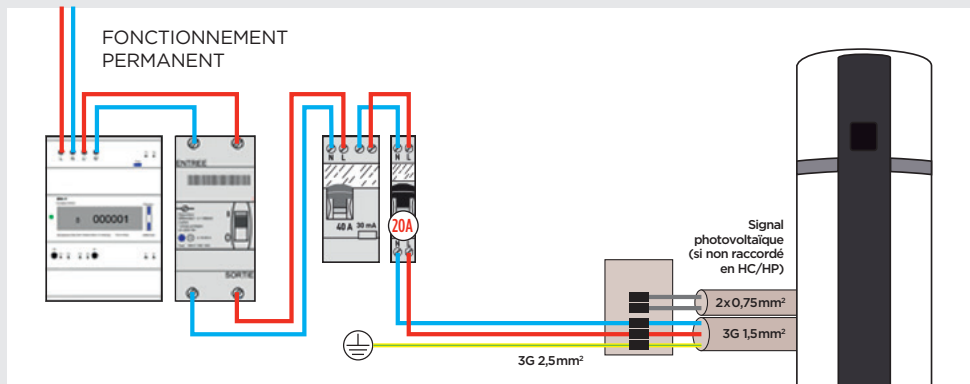
ÉQUIPÉ
ACI
hybride



www.thermor-pro.fr



SCHÉMAS ÉLECTRIQUES POUR LA MISE EN SERVICE DE VOTRE CHAUFFE-EAU THERMODYNAMIQUE AÉROMAX 5



Thermor 
Chaleur connectée



PRISE EN MAIN RAPIDE
INSTALLATEUR

AÉROMAX 5 STABLE
Chauffe-eau thermodynamique

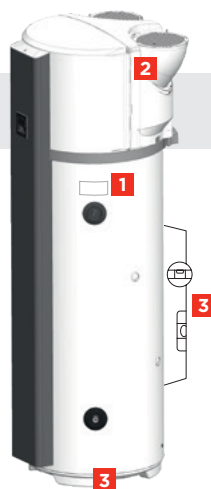


N.B. : Ce document ne se substitue pas à la notice complète d'installation.

ÉTAPE 1

Mise en place

- 1** L'étiquette signalétique située au-dessus de la sortie d'eau chaude **doit être accessible à tout moment**.
- 2** Pour orienter les bouches, retirer les vis de blocage.
- 3** Avant le remplissage, **le chauffe-eau doit être mis de niveau** à l'aide des pieds réglables.
- 4** **Fixer le chauffe-eau au sol** avec la patte de fixation.



ÉTAPE 2

Raccordement hydraulique

- 1 Raccordement eau froide et eau chaude** : se référer aux chapitres 8.1 et 8.2 de la notice.
 - Un raccord diélectrique doit impérativement être installé sur la sortie eau chaude.
 - Important : monter les accessoires hydrauliques livrés.
- 2 Évacuation des condensats** : se référer au chapitre 8.3 de la notice
 - a. Insérer le tuyau d'évacuation des condensats** sur la partie OUT du siphon d'évacuation des condensats à l'arrière droite du produit.
 - b. Fixer le clip de serrage** sur le tuyau d'écoulement et le serrer dans la zone de recouvrement du tube et du collecteur.
 - c. Raccorder l'autre extrémité du tuyau** à l'évacuation des eaux usées.
- 3 Remplir le chauffe-eau** : se référer au chapitre 11 de la notice.

Ne pas ajouter de siphon en aval de celui déjà présent. Risque de débordement des condensats au niveau de la PAC.

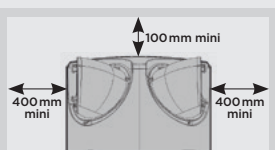
ÉTAPE 3

Raccordement aéraulique

SUR AIR AMBIANT

CONFIGURATIONS RECOMMANDÉES :

Aucune bouche n'est orientée vers le dessus.

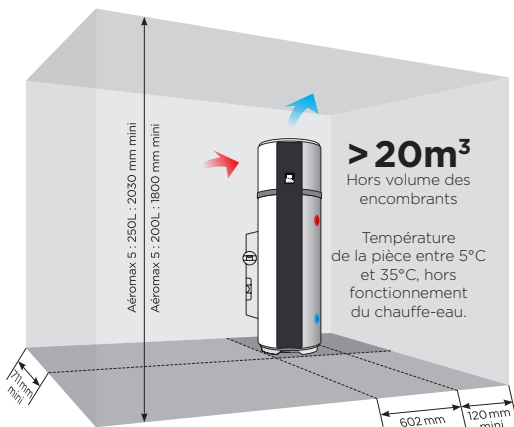


Vue arrière

Une bouche est orientée vers le dessus.



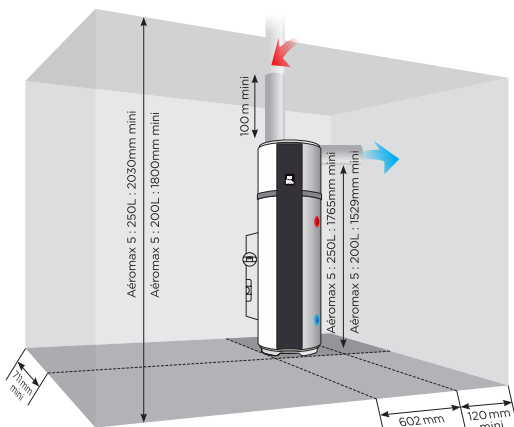
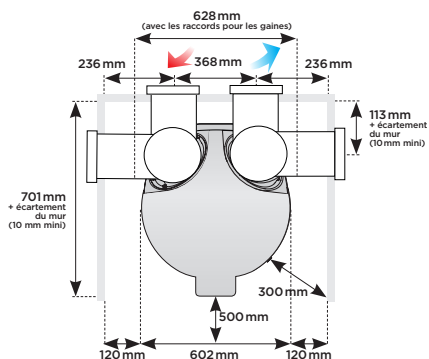
Vue arrière



Exemple d'installation intérieur/intérieur

GAINÉ SUR AIR EXTÉRIEUR

Il est fortement déconseillé d'utiliser des gaines souples afin d'éviter de réduire les performances du produit (risque d'écrasement des gaines)



Exemple d'installation gainage extérieur/extérieur

Se référer au chapitre 9 de la notice pour les longueurs de gaines autorisées

ÉTAPE 4

Raccordement électrique

Se référer à la notice chapitre 10. Retrouvez les schémas électriques dans les pages de couverture de notice.

Le chauffe-eau doit être alimenté électriquement de façon permanente.

ÉTAPE 5

Mise en route

Mettez l'appareil sous tension puis suivez les indications affichées sur l'écran. Afin d'accéder au menu installateur, appuyez simultanément sur les boutons MENU et la flèche haute pendant 5 secondes.

Pour plus d'informations, veuillez vous référer à la notice complète.

www.thermor-pro.fr

AVERTISSEMENTS

INSTALLATION :

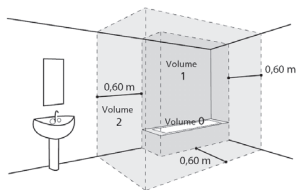
ATTENTION : Produit lourd à manipuler avec précaution :

1/ Installer l'appareil dans un local à l'abri du gel. La destruction de l'appareil par surpression due au blocage de l'organe de sécurité est hors garantie.

2/ S'assurer que la cloison est capable de supporter le poids de l'appareil rempli d'eau.

3/ Si l'appareil doit être installé dans un local ou un emplacement dont la température ambiante est en permanence à plus de 35°C, prévoir une aération de ce local.

4/ Dans une salle de bain ne pas installer ce produit dans les volumes V0, V1 et V2. Si les dimensions ne le permettent pas, ils peuvent néanmoins être installés dans le volume V2.



5/ Ce produit est destiné pour être utilisé à une altitude maximale de 2 000 m.

6/ Placer l'appareil dans un lieu accessible.

7/ Se reporter aux figures d'installation du chapitre Installation.

8/ Le chauffe-eau doit obligatoirement (conformément à l'article 20 de la EN 60335-1) être fixé au sol à l'aide du système de fixation prévu pour cet usage.

RACCORDEMENT HYDRAULIQUE :

Installer obligatoirement à l'abri du gel un organe de sécurité neuf, de dimensions $\frac{3}{4}$ " et de pression 0,7 MPa (7 bar) sur l'entrée du chauffe-eau, qui respectera les normes locales en vigueur.

Un réducteur de pression (non fourni) est nécessaire lorsque la pression d'alimentation est supérieure à 0,5 Mpa (5 bar) qui sera placé sur l'alimentation principale.

Raccorder l'organe de sécurité à un tuyau de vidange, maintenu à l'air libre, dans un environnement hors gel, en pente continue vers le bas pour l'évacuation de l'eau de dilatation de la chauffe ou l'eau en cas de vidange du chauffe-eau.


Il est impératif d'installer un bac de rétention sous le chauffe-eau lorsque celui-ci est positionné dans un faux plafond, des combles ou au-dessus de locaux habités. Une évacuation raccordée à l'égout est nécessaire.

RACCORDEMENT ELECTRIQUE :

Avant tout démontage du capot, s'assurer que l'alimentation est coupée pour éviter tout risque de blessure ou d'électrocution.

L'installation électrique doit comporter en amont de l'appareil un dispositif de coupure omnipolaire (disjoncteur, fusible) conformément aux règles d'installation locales en vigueur (disjoncteur différentiel 30mA).

Se reporter aux schémas de câblage au verso de la couverture.

La mise à la terre est obligatoire. Une borne spéciale portant le repère est prévue à cet effet. 

SOMMAIRE

PRESENTATION :

Consignes de sécurité	4
Transport et stockage	4
Contenu de l'emballage	5
Manutention	6
Dimensions	7
Accessoires	8

INSTALLATION :

Installation	9
Raccordement hydraulique	17
Raccord aéraulique	20
Raccordement électrique	22
Remplissage du chauffe-eau	23
Première mise en service	24
Paramètres d'installation	25
Vérification du bon fonctionnement	28

1. Consignes de sécurité

Les travaux d'installation et de mise en service sur les chauffe-eau thermodynamiques peuvent présenter des dangers en raison de hautes pressions et de pièces sous tension électrique.

Les chauffe-eau thermodynamiques doivent être installés, mis en service et entretenus par un personnel formé et qualifié uniquement.

2. Transport et stockage

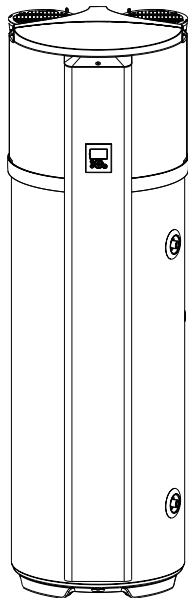


Respecter les recommandations de transport et de manutention figurant sur l'emballage du chauffe-eau.

Notre responsabilité ne saurait être engagée pour tout défaut du produit résultant d'un transport ou d'une manutention du produit non conforme à nos préconisations.

Il est formellement interdit de gerber ce produit.

3. Contenu de l'emballage



Chauffe-eau avec des sangles et des poignées pour faciliter la manutention.



2 adaptateurs de gainage Ø 160 mm



Carton contenant :



1 notice d'installation



1 notice d'utilisation



1 sachet contenant le raccord diélectrique tournant et 2 joints pour la sortie eau chaude



4 pieds réglables à caler sous les chauffe-eau



Patte d'accrochage au sol avec sa vis



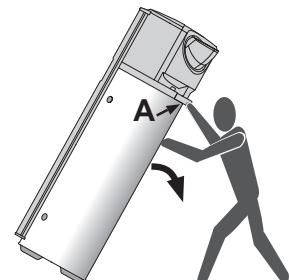
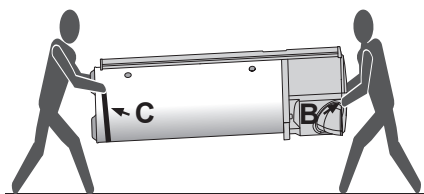
Tuyau d'évacuation des condensats avec son clip de fixation



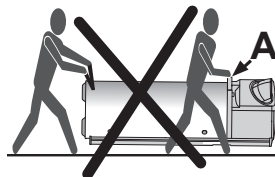
4. Manutention

Utiliser la poignée de basculement (A) pour incliner le chauffe-eau vers l'arrière.

Utiliser les poignées de portage (B) et les sangles de portage (C) pour transporter le chauffe-eau.



Ne pas soulever avec la poignée de basculement (A).

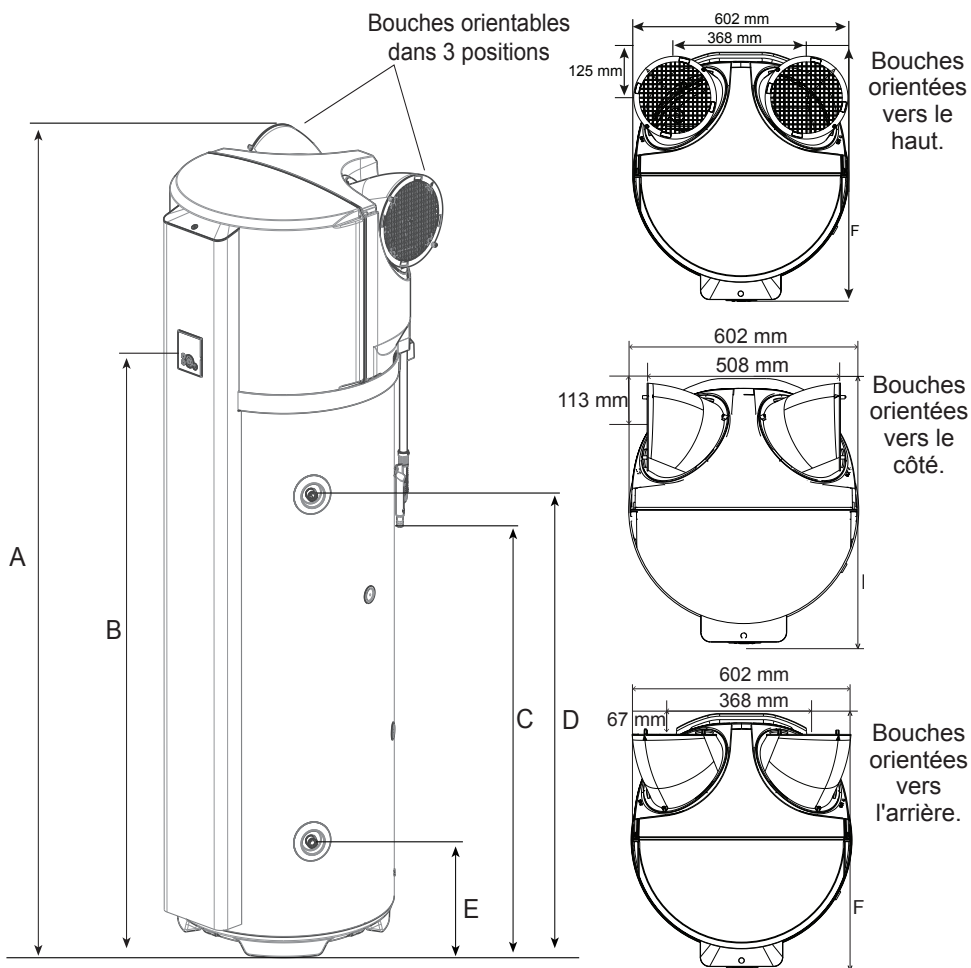


Respecter les recommandations de transport et de manutention figurant sur l'emballage du chauffe-eau. La colonne de façade doit toujours rester au-dessus lors du transport à l'horizontal.

5. Dimensions

		250 litres	200 litres
A	Hauteur totale quelle que soit l'orientation des bouches	1929 mm	1693 mm
B	Hauteur de la commande	1550 mm	1310 mm
C	Hauteur de l'évacuation des condensats du siphon	1020 mm	780 mm
D	Hauteur de la sortie eau chaude	1200 mm	960 mm
E	Hauteur de l'entrée eau froide	302 mm	302 mm
	Profondeur totale	691 mm	691 mm

Vues de dessus



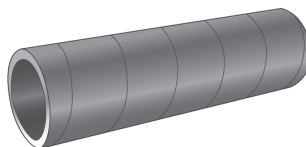
6. Accessoires

(non fournis)

Conduit droit semi rigide
calorifugé 2 m Ø 160 mm
*(recommandé pour atténuer
le niveau sonore en
configuration gainée)*



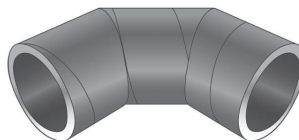
Gaine PEHD droite Ø 160 mm
- 1,40m (épaisseur 15 mm)



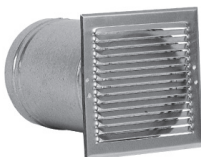
Silencieux Ø 160 mm
hauteur 200 mm
*(raccordable directement
sur le produit entre la
sortie d'air sur le capot
arrière et la grille ou
l'adaptateur de
gainage)*



Coude PEHD 90° Ø 160 mm
(épaisseur 15 mm)



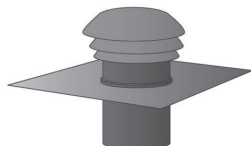
Entrée/Sortie d'air murale
métallique Ø 160 mm



Entrée/Sortie d'air murale
PVC beige Ø 160 mm



Chapeau de toiture couleur
tuile ou couleur ardoise Ø 160 mm

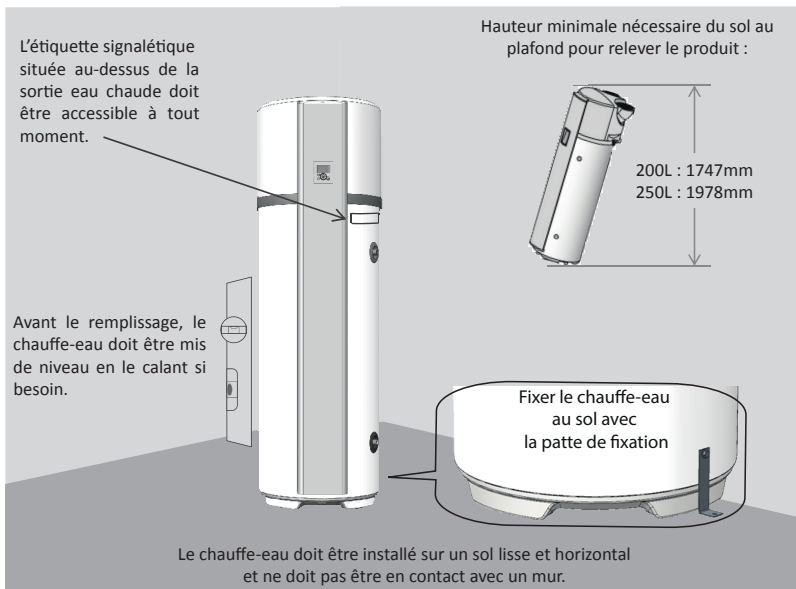


Raccord mâle/mâle galva Ø
160 mm



7. Installation

Installer obligatoirement un bac de rétention d'eau raccordé à l'égout sous le chauffe-eau lorsque celui-ci est positionné au-dessus de locaux habités ; dans les autres cas, il est vivement conseillé.



Le chauffe-eau doit obligatoirement (conformément à l'article 20 de la norme EN 60335-1) être fixé au sol à l'aide de la patte de fixation prévue pour cet usage.

Il existe 3 configurations d'installation possibles :

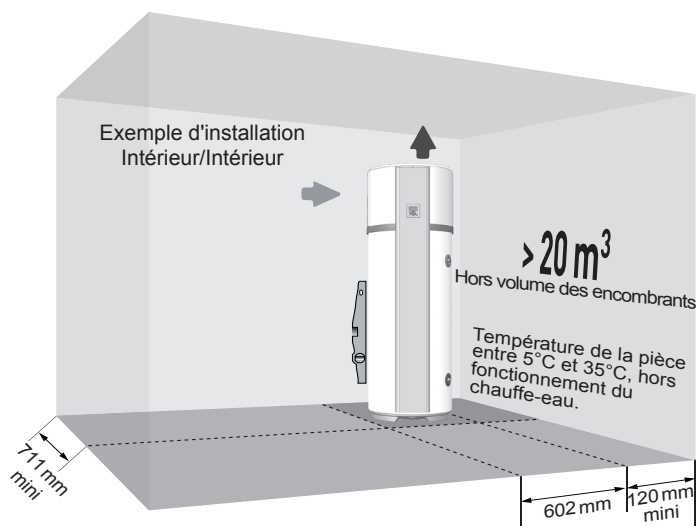
1 - Non gainée Intérieur/Intérieur 2 - Gainage Extérieur/Extérieur 3 - Gainage Intérieur/Extérieur


Quelle que soit la configuration d'installation choisie, le lieu d'installation devra être conforme à l'indice de protection IP X1B, en accord avec les exigences de la NFC 15-100.

Le plancher doit tenir une charge de 400 kg minimum (*surface sous le chauffe-eau*).

Le non-respect des préconisations d'installation peut engendrer des contre-performances du système.

7.1. Installation en configuration non gainée Intérieur/Intérieur

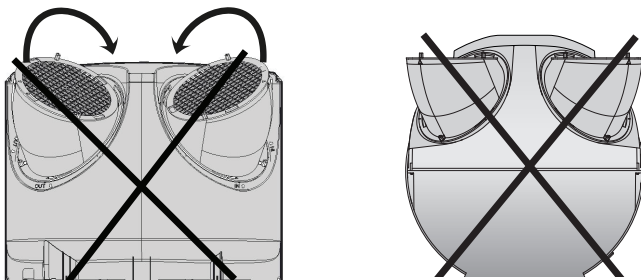


- ✓ **Local non chauffé à température supérieure à 5° C et isolé des pièces chauffées de l'habitation.**
- ✓ Paramètre de l'installation sélectionné :  Intérieur/Intérieur (voir chapitre « 13. Paramètres d'installation », page 25)
- ✓ Local conseillé = enterré ou semi enterré, pièce où la température est supérieure à 10° C toute l'année. Exemples de local :
 - Garage : Récupération des calories gratuites libérées par le moteur de la voiture à l'arrêt après fonctionnement, ou autres appareils électroménagers en fonctionnement.
 - Buanderie : Déshumidification de la pièce et récupération des calories perdues des lave-linge et sèche-linge.
 - Pièce semi-enterrée : Récupération des calories gratuites libérées par le sol et les parois du sous-sol.

Respecter un espace de 500 mm en face de l'équipement électrique et de 300 mm en face de l'équipement hydraulique, afin de laisser le chauffe-eau accessible pour son entretien périodique.



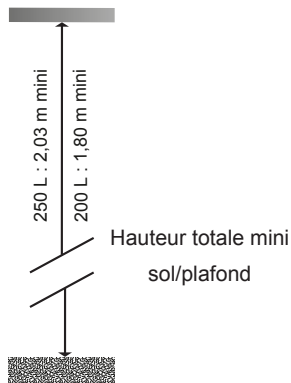
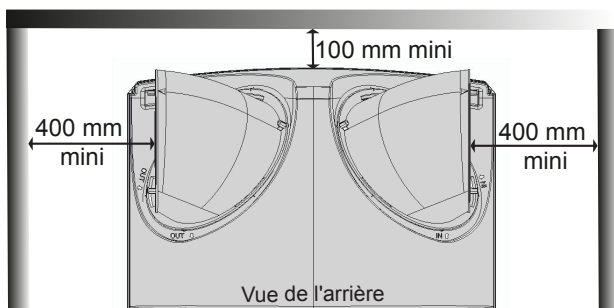
Configurations interdites :



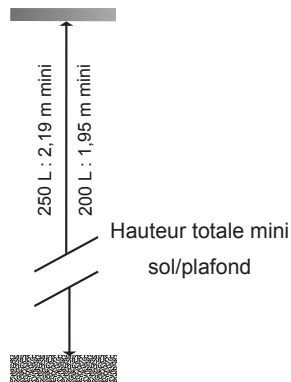
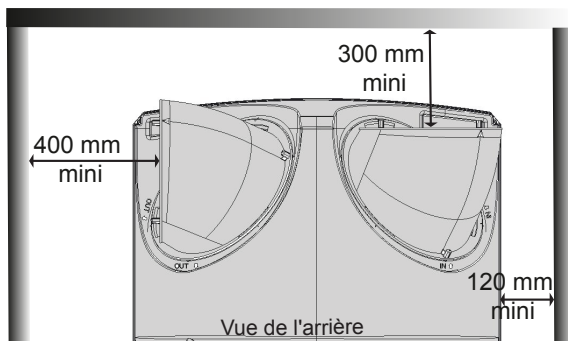
Ne pas orienter les deux bouches l'une vers l'autre. Ne pas orienter les deux bouches vers l'arrière. Ces configurations entraînent un risque de recirculation d'air (*aspiration de l'air rejeté*) et une perte de performance du chauffe-eau.

Exemples de configurations recommandées :

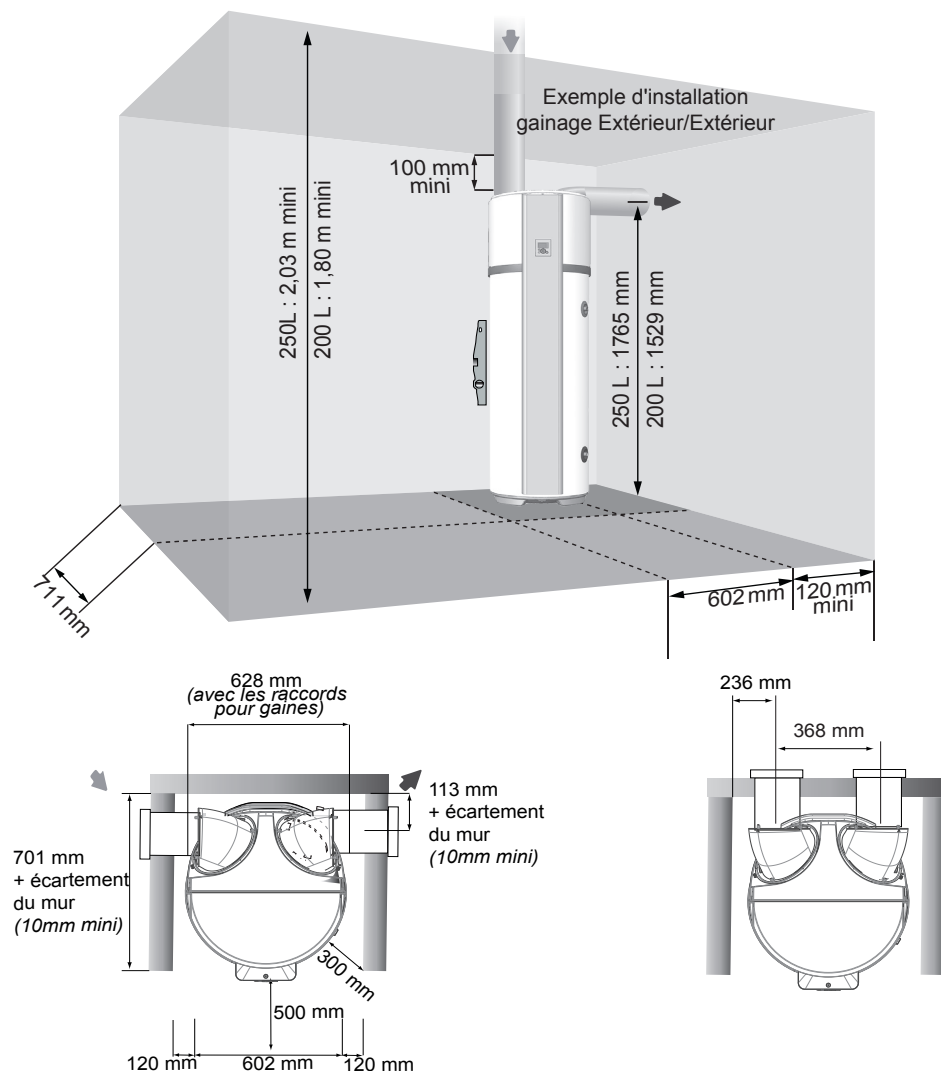
Aucune bouche n'est orientée vers le dessus.



Une bouche est orientée vers le dessus.




7.2. Installation en configuration gainage Extérieur/Extérieur



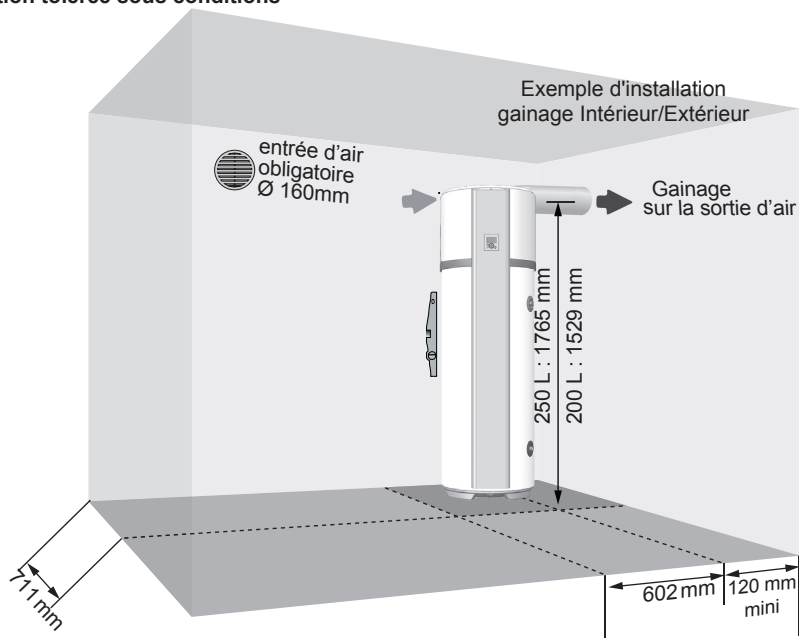
Les grilles murales doivent être obligatoirement orientées vers le bas afin d'éviter toute pénétration d'eau dans les conduits.


Respecter un espace de 500 mm en face de l'équipement électrique et de 300 mm en face de l'équipement hydraulique, afin de laisser le chauffe-eau accessible pour son entretien périodique.

- ✓ **Local au minimum hors gel ($T > 1^{\circ}\text{C}$)** 
- ✓ Paramètre de l'installation sélectionné : Extérieur/Extérieur (*voir chapitre «13. Paramètres d'installation», page 25*).
- ✓ Local conseillé : volume habitable (les déperditions thermiques du chauffe-eau ne sont pas perdues), à proximité des murs extérieurs. Éviter la proximité des pièces de nuit avec le chauffe-eau et/ou les conduits pour le confort sonore.
Exemples de local :
 - buanderie, cellier, placard dans l'entrée

7.3. Installation en configuration gainage Intérieur/Extérieur

Configuration tolérée sous conditions



- ✓ Local non chauffé à température supérieure à 5° C et isolé des pièces chauffées de l'habitation.
- ✓ Paramètre de l'installation sélectionné :  Intérieur/Extérieur (voir chapitre «13. Paramètres d'installation», page 25).
- ✓ Local conseillé = enterré ou semi enterré, pièce où la température est supérieure à 10° C toute l'année. Exemples de local :
 - garage : récupération des calories gratuites libérées par le moteur de la voiture à l'arrêt après fonctionnement, ou autres appareils électroménagers en fonctionnement.
 - Buanderie : Déshumidification de la pièce et récupération des calories perdues des lave-linge et sèche-linge.
 - Pièce semi-enterrée : Récupération des calories gratuites libérées par le sol et les parois du sous-sol.

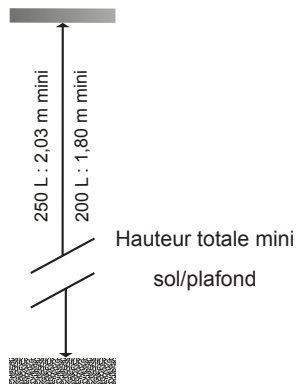
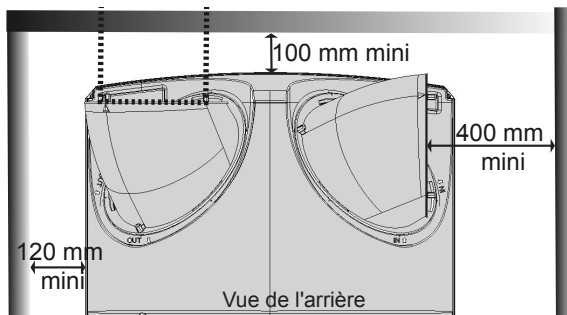
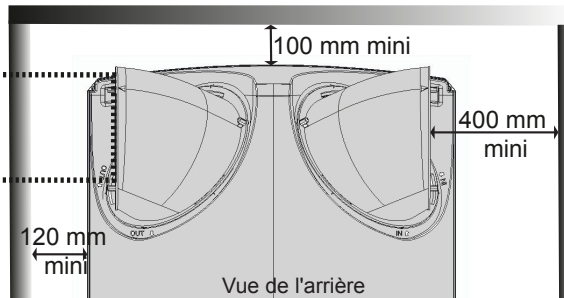
La mise en dépression du local par le rejet d'air extérieur engendre des entrées d'air par les menuiseries (portes et fenêtres). **Prévoir une entrée d'air (du diamètre des gaines) par rapport à l'extérieur afin d'éviter d'aspirer de l'air du volume chauffé.**

En hiver, cet air sera plus froid que l'air ambiant du local, générant alors le rafraîchissement du garage.

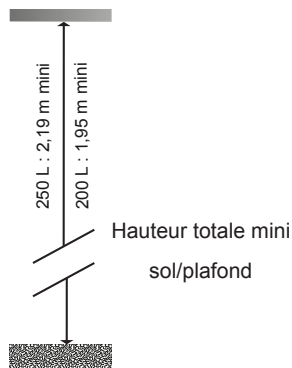
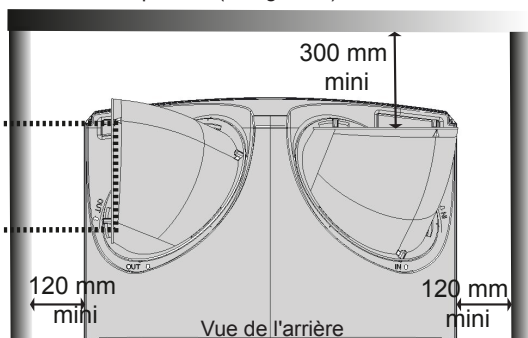
Respecter un espace de 500 mm en face de l'équipement électrique et de 300 mm en face de l'équipement hydraulique afin de laisser le chauffe-eau accessible pour son entretien périodique.

Exemples de configurations conseillées :

La bouche d'aspiration (*non gainée*) est orientée vers le côté.



La bouche d'aspiration (*non gainée*) est orientée vers le dessus.



7.4. Configurations interdites

- Chauffe-eau puisant l'air d'une pièce chauffée.
- Raccordement sur la VMC.
- Raccordement sur les combles.
- Gainage sur l'air extérieur à l'aspiration et refoulement de l'air frais à l'intérieur du local.
- Raccordement à un puits canadien.
- Chauffe-eau installé dans un local contenant une chaudière à tirage naturel et gainé sur l'extérieur au rejet uniquement.
- Raccordement aéraulique de l'appareil à un sèche-linge.
- Installation dans des locaux poussiéreux.
- Puisage d'air contenant des solvants ou des matières explosives.
- Raccordement à des hottes évacuant de l'air gras ou pollué.
- Installation dans un local soumis au gel.
- Objets posés sur le dessus du chauffe-eau.

8. Raccordement hydraulique



L'installation d'un bouclage sanitaire est interdite. En cas de défaillance de l'appareil sur une installation avec bouclage, la garantie ne s'applique pas.

L'entrée d'eau froide est repérée par une collerette bleue et la sortie d'eau chaude par une collerette rouge. Elles sont filetées au pas gaz diam. 20/27 (3/4").

8.1. Raccordement eau froide

Avant de procéder au raccordement hydraulique, vérifier que les canalisations du réseau sont propres.

L'installation doit être effectuée à l'aide d'un groupe de sécurité taré à 0,7 MPa (7 bar) (non fourni), neuf, portant le marquage NF (*norme NF EN 1487*) raccordé directement sur le piquage eau froide du chauffe-eau.

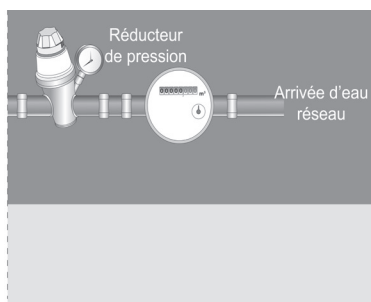
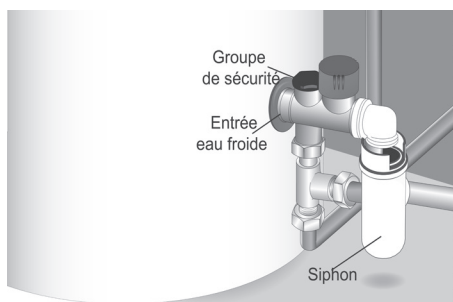


Aucun organe (*vanne d'arrêt, réducteur de pression, flexible...*) ne doit être placé entre le groupe de sécurité et le piquage eau froide du chauffe-eau.

De l'eau pouvant s'écouler du tuyau de décharge du dispositif limiteur de pression, le tuyau de décharge doit être maintenu à l'air libre. Quel que soit le type d'installation, il doit comporter un robinet d'arrêt sur l'alimentation d'eau froide, en amont du groupe de sécurité.

L'évacuation du groupe de sécurité doit être raccordée aux eaux usées en écoulement libre, via un siphon. Elle doit être installée dans un environnement maintenu hors gel. La vanne de vidange du groupe de sécurité doit être mise en fonctionnement régulièrement (*1 à 2 fois par mois*).

L'installation doit comporter un réducteur de pression si la pression d'alimentation est supérieure à 0,5MPa (5 bar). Le réducteur de pression doit être installé au départ de la distribution générale (en amont du groupe de sécurité). Une pression de 0,3 à 0,4 MPa (3 à 4 bar) est recommandée.



8.2. Raccordement eau chaude



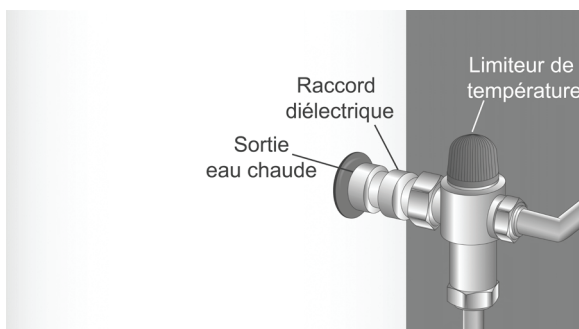
Ne pas raccorder directement aux canalisations en cuivre le raccord eau chaude. Il doit être obligatoirement équipé d'un raccord diélectrique (*fourni avec l'appareil*).

En cas de corrosion des filetages du raccord eau chaude non équipé de cette protection, notre garantie ne pourrait être appliquée.



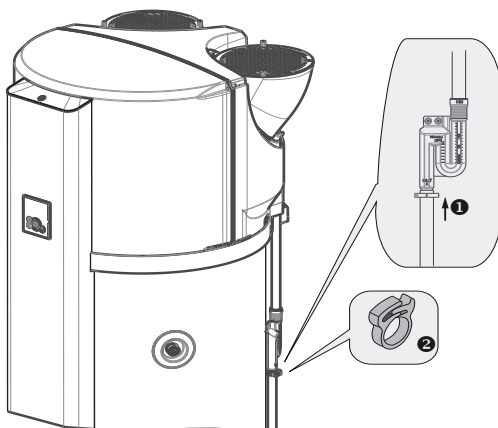
La réglementation française impose, dans les pièces destinées à la toilette, une température de l'eau chaude sanitaire à 50°C maximum aux points de puisage. Dans les autres pièces, la température de l'eau chaude sanitaire est limitée à 60°C aux points de puisage.

Dans le cas d'utilisation de tuyaux en matière de synthèse (ex. : *PER, multi-couche...*), la pose d'un régulateur thermostatique en sortie de chauffe-eau est obligatoire. Il doit être réglé en fonction des performances du matériau utilisé.



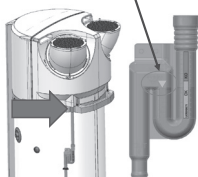
8.3. Évacuation des condensats

- ❶ Insérer le tuyau d'évacuation des condensats sur le siphon d'écoulement à l'arrière droite du produit jusqu'en butée.
- ❷ Fixer le clip de serrage sur le tuyau d'écoulement et le serrer dans la zone de recouvrement du tube et du collecteur.
- ❸ Couper le tuyau d'évacuation des condensats de façon à ne pas créer de boucle sur ce tuyau. Raccorder l'extrémité du tuyau à l'évacuation des eaux usées. Serrer le clip de serrage dans la zone de recouvrement du tube et du siphon.



8.3.1. Mise en oeuvre du siphon

Produit à l'arrêt, remplir en eau le siphon jusqu'à la flèche, par le tube d'évacuation des condensats.



Nota : cette manipulation n'est pas à effectuer lors d'une installation en ambient. Dans le cas d'un produit gainé, le siphon rempli permet de contrôler la conformité du gainage, côté aspiration.

Ne pas ajouter de siphon en aval de celui déjà présent sur le produit, l'évacuation aux eaux usées doit être libre. Risque de débordement des condensats au niveau de la PAC.

8.3.2. Utilisation du siphon

Ventilateur en fonctionnement, comparer le niveau d'eau avec la barrette de couleur. Si le niveau reste dans la zone OK (verte), le réseau de gaine côté aspiration est bon.



Si le niveau d'eau est dans la zone KO (rouge), le débit extrait est trop bas. Le réseau de gaine côté aspiration est :

- obstrué / écrasé
- ou/et trop coudé
- ou / et trop long.



8.4. Conseils et recommandations

Si les points de puisage ne sont pas équipés de mitigeurs thermostatiques, un limiteur de température doit être installé en sortie de chauffe-eau pour limiter les risques de brûlures :

- Dans les pièces destinées à la toilette, la température maximale de l'eau chaude sanitaire est fixée à 50 °C aux points de puisage.
- Dans les autres pièces, la température de l'eau chaude sanitaire est limitée à 60 °C aux points de puisage.

Pour les régions où l'eau est très calcaire (Th > 20°f), il est recommandé de traiter celle-ci. Avec un adoucisseur, la dureté de l'eau doit rester supérieure à 8°f. L'adoucisseur n'entraîne pas de dérogation à notre garantie, sous réserve que celui-ci soit agréé CSTB pour la France et réglé conformément aux règles de l'art, vérifié et entretenu régulièrement.

- Décret n° 2001-1220 du 20 décembre 2001 et circulaire DGS/SD 7A.
- Conformité au DTU 60.1

9. Raccord aéraulique

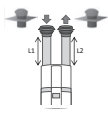
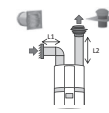
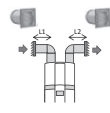
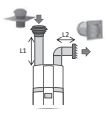







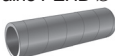
La performance énergétique du chauffe-eau thermodynamique est liée à la température de l'air aspiré. Plus l'air aspiré est chaud, meilleur est le COP (Coefficient de Performance).

- Dans le cas d'un gainage, il est impératif d'opter pour des gaines d'air isolées, diamètre 160mm. Il est fortement déconseillé d'utiliser des gaines souples.
- Utiliser le gabarit disponible sur l'emballage du chauffe-eau pour percer les murs.
- Il est impératif d'utiliser les accessoires fournis avec le chauffe-eau thermodynamique.

En cas de raccordement à des gaines, il est nécessaire de paramétrer la régulation en conséquence.

La perte de charge totale des conduits et accessoires pour l'évacuation et l'aspiration de l'air ne doit pas dépasser 130 Pa. Les longueurs de gaine maximales doivent être respectées.

9.1. Longueurs de gaines autorisées

Gainage Extérieur/Extérieur		Configurations types			
					
Sorties / Entrées d'air		 x 2 Toiture	  Murale Toiture	 x 2 Murale	  Toiture Murale
Longueurs maximums L1 + L2	Gaine galva semi-rigide isolé Ø 160 mm 	12 m	12 m	5 m	10 m
	Gaine PEHD Ø 160 mm 	28 m	28 m	16 m	24 m

Pour tout ajout d'un coude à 90°, retirer 4 m à la longueur admissible.
 Pour tout ajout d'un coude à 45°, retirer 2 m à la longueur admissible.

Pour tout remplacement d'une grille murale métallique par une grille murale PVC, ajouter :

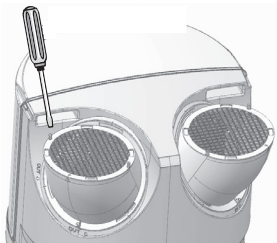
- 2 m à la longueur admissible en gaine galva semi-rigide

- 4 m à la longueur admissible en gaine PEHD

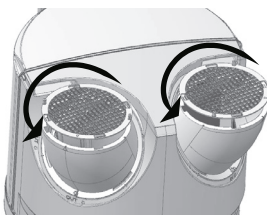
(Exemple : Pour la configuration 3, la longueur admissible passe de 5 m à 7 m en gaine galva semi-rigide, et de 10 m à 14 m en gaine PEHD).

Pour les installations ne permettant pas de respecter ces configurations, veuillez vous rapprocher du fabricant.

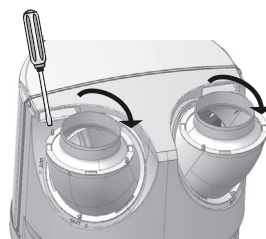
9.2. Mise en place de l'accessoire raccord pour gaine



❶ Dévisser les vis de blocage des grilles.



❷ Retirer les grilles en effectuant un mouvement de 1/4 de tour dans le sens anti-horaire.



❸ Monter les raccords pour gaines en effectuant un mouvement de 1/4 de tour dans le sens horaire et revisser.

Opération à effectuer hors tension, par une personne qualifiée (uniquement en cas d'utilisation de gaines, sinon, ne pas démonter les grilles).

10. Raccordement électrique

Se référer aux schémas de raccordement électrique situés au verso de la couverture.



**Le chauffe-eau ne doit être mis sous tension qu'après son remplissage en eau.
Le chauffe-eau doit être alimenté électriquement de façon permanente.**

Le raccordement électrique doit être effectué, hors tension, par un professionnel qualifié. Le chauffe-eau doit être raccordé sur un réseau à courant alternatif 230V monophasé 50Hz. Le raccordement électrique doit être conforme aux normes d'installation NFC 15-100 ainsi qu'aux préconisations en vigueur dans le pays où le chauffe-eau est installé.

L'installation doit comporter :

- ✓ Un disjoncteur 16A omnipolaire (*courbe C minimum*) avec ouverture des contacts d'au moins 3mm.
- ✓ Une protection par un disjoncteur différentiel de 30mA.



Ne jamais alimenter directement l'élément chauffant.

Le thermostat de sécurité équipant l'appoint électrique ne doit en aucun cas subir de réparations en dehors de nos usines. Le non respect de cette clause supprime le bénéfice de la garantie.

10.1. Raccordement en permanent avec programmation

Dans cette configuration, l'appoint électrique n'est pas autorisé à fonctionner en dehors de la plage de programmation ; la pompe à chaleur peut fonctionner en permanence ou uniquement pendant la plage de programmation selon le mode choisi.

Cette configuration peut aussi permettre de bénéficier du tarif HP/HC sans avoir à raccorder de câble HP/HC.

Nous préconisons une installation du chauffe-eau en alimentation permanente afin d'optimiser les performances du produit.

10.2. Raccordement avec contact HP/HC

Dans cette configuration, l'appoint électrique n'est pas autorisé à fonctionner en Heures Pleines ; la pompe à chaleur peut fonctionner en permanence ou uniquement en Heures Pleines selon le mode choisi.

Lorsque le produit est raccordé en HP/HC, la fonction photovoltaïque n'est pas disponible.



Attention : Le raccordement de la prise de terre est obligatoire.

10.3. Raccordement à une station photovoltaïque

Dans le cas d'une association avec un système photovoltaïque, il est possible de stocker quasi gratuitement le surplus d'énergie produit par le système photovoltaïque, sous forme d'eau chaude dans le chauffe-eau. Une fois que l'installation photovoltaïque dispose de suffisamment d'énergie, l'onduleur de l'installation envoie automatiquement un signal au chauffe-eau thermodynamique qui active la marche forcée de la pompe à chaleur (mode PV). Si le signal de l'onduleur est interrompu, le chauffe-eau thermodynamique retourne automatiquement au bout de 30 minutes, dans le mode de fonctionnement sélectionné précédemment.

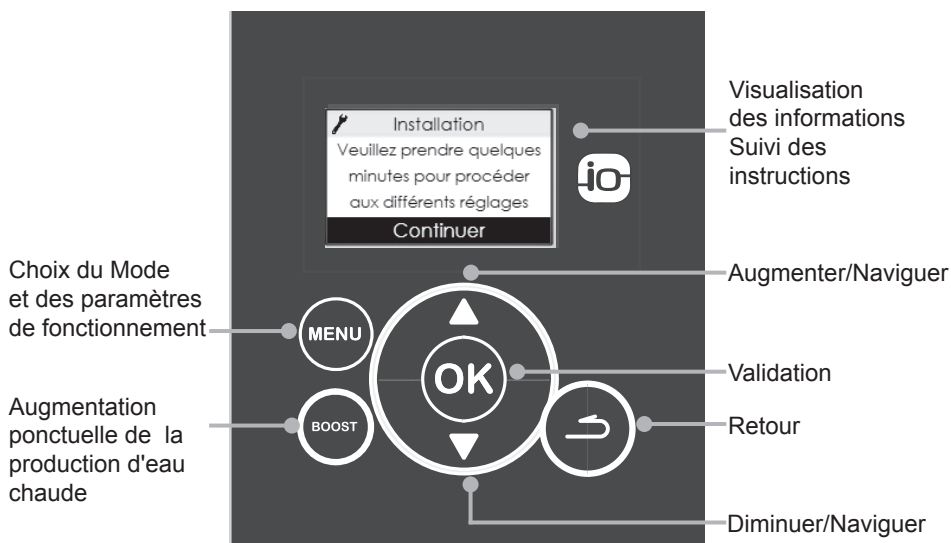
Dans ce mode, la température de consigne est réglée à 62 °C (non réglable) et «  » apparaît sur l'afficheur.

Le raccordement à une station photovoltaïque se fait via le câble HC/HP. Ce mode de fonctionnement n'est pas accessible si le produit est raccordé à un signal HC/HP.

11. Remplissage du chauffe-eau

- ❶ Ouvrir le ou les robinets d'eau chaude.
- ❷ Ouvrir le robinet d'eau froide situé sur le groupe de sécurité (s'assurer que la vanne de vidange du groupe est en position fermée).
- ❸ Après écoulement aux robinets d'eau chaude, fermer ceux-ci. Le chauffe-eau est plein d'eau.
- ❹ Vérifier l'étanchéité du raccordement aux tubulures et le bon fonctionnement des organes hydrauliques en ouvrant la vanne de vidange du groupe de sécurité plusieurs fois, afin d'éliminer la présence d'éventuels résidus dans la soupape d'évacuation.

12. Première mise en service



Si le chauffe-eau a été incliné, attendre au minimum 1 heure avant la mise en service.

A la première mise en service, la pompe à chaleur démarre avec un délai d'attente de 5 minutes.

- ❶ Mettre le chauffe-eau sous tension.
- ❷ **A la première mise sous tension, les instructions de réglages apparaissent à l'écran : choix de la langue, réglage de la date et de l'heure, paramétrage du gainage, paramétrage du photovoltaïque, plages de chauffe, mode anti-légionelle (se référer au paragraphe «13. Paramètres d'installation», page 25). Suivre attentivement les instructions sur l'écran pour régler les paramètres.**
- ❸ Lorsque les paramètres sont réglés, vérifier le fonctionnement du chauffe-eau (voir paragraphe «14. Vérification du bon fonctionnement», page 28).

Pour revenir ultérieurement dans les réglages, se référer au paragraphe «13. Paramètres d'installation», page 25.

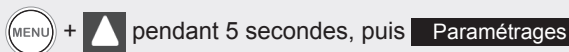
Pour la première mise en chauffe, activer le BOOST quelle que soit la plage de fonctionnement définie.

Le compresseur démarre après 1 à 5 minutes de ventilation, seulement si les conditions suivantes sont remplies :

- température d'eau supérieure à 5 °C ;
- température d'air comprise entre - 5 °C et 43 °C.

13. Paramètres d'installation

Accéder à nouveau aux différents réglages de l'installation :



• Verrouillage

Les modes de fonctionnement et les plages de chauffe ne sont pas accessibles.

- **Eau chaude - Plages de chauffe** (accessible aussi par le menu Utilisateur si le verrouillage n'est pas activé)

Ce paramètre définit les plages d'autorisation de démarrage de la pompe à chaleur et de l'appoint électrique en fonction du besoin en eau chaude.

Chauffe-eau non connecté à un signal photovoltaïque

Plages de chauffe
PAC 24 h / ELEC 24 h
PAC 24 h / ELEC HC
PAC HC / ELEC HC
PAC Prog / ELEC Prog

Chauffe-eau connecté à un signal photovoltaïque

Plages de chauffe
PAC 24 h / ELEC 24 h
PAC 24 h / ELEC Prog
PAC Prog / ELEC Prog

Plage de fonctionnement	Conditions d'installation (voir schémas sur la couverture)	Mise en marche de la Pompe A Chaleur et de l'appoint électrique
PAC 24 h / ELEC 24 h	<ul style="list-style-type: none"> • Câblage suivant figure 1 	A n'importe quel moment de la journée en fonction du besoin en eau chaude.
PAC 24 h / ELEC HC	<ul style="list-style-type: none"> • Câblage suivant figure 2 ou figure 3 • Contrat du fournisseur d'énergie avec option Heures Creuses. 	Pompe à chaleur à n'importe quel moment de la journée et appoint électrique seulement pendant les créneaux d'heures creuses. Mode non accessible si raccordement photovoltaïque.
PAC HC / ELEC HC	<ul style="list-style-type: none"> • Câblage suivant figure 2 ou figure 3 • Contrat du fournisseur d'énergie avec option Heures Creuses. 	Mise en marche uniquement pendant les créneaux d'heures creuses. Mode non accessible si raccordement photovoltaïque.
PAC Prog / ELEC Prog	<ul style="list-style-type: none"> • Câblage suivant figure 1 • Programmation d'une ou de deux plages de fonctionnement de 8 heures minimum au total. Les heures programmées sont modifiables. 	Mise en marche dans la période programmée. Réglage de la 1ère plage : de 4 h à 12 h ; Réglage des plages : 8 h minimum au total
PAC 24h / ELEC Prog	<ul style="list-style-type: none"> • Câblage suivant figure 1 • Programmation d'une ou de deux plages de fonctionnement de 8 heures minimum au total. Les heures programmées sont modifiables. 	Pompe à chaleur à n'importe quel moment de la journée et appoint électrique dans la période programmée Réglage de la 1ère plage : de 4 h à 12 h ; Réglage des plages : 8 h minimum au total



Le réglage des plages de programmation est soumis à certaines règles :

- La résolution de la programmation est de 15 minutes ;
- La somme des durées des 2 plages doit être supérieure ou égale à 8 h ;
- La durée de la première plage de programmation doit être comprise entre 4 h et 12 h ;
- La durée de la plage de programmation 2 peut être nulle si la plage 1 est supérieure ou égale à 8 h.
- Si la deuxième plage de programmation n'est pas nulle, elle doit être au minimum de 2 h.

- **Eau chaude - Anti-légionnelle**

Lorsque le mode anti-légionnelle est activé, le produit réalise une chauffe à une consigne de 62° C pendant une plage de fonctionnement active. Ce mode dégrade la performance globale du produit et n'est utile qu'en cas de longues périodes d'absences répétées ou si un vase d'expansion est utilisé.

- **Eau chaude - options d'installation - Photovoltaïque**

Ce paramètre permet d'activer le couplage du produit avec une installation photovoltaïque. Ce mode de fonctionnement se traduit par la mise en marche forcée de la pompe à chaleur lorsqu'un signal, provenant de l'installation photovoltaïque, est reçu par le chauffe-eau. La régulation revient automatiquement dans le mode précédemment sélectionné après 30 mn si le signal de la station photovoltaïque est perdu.

Pendant la réception du signal, la température de consigne est automatiquement fixée à 62 °C (non réglable).

- **Eau chaude - Mode avancés - Mode secours**

L'activation de ce mode autorise le fonctionnement permanent avec l'appoint électrique uniquement.

- **Eau chaude - Mode avancés - Appoint électrique**

Permet d'activer ou non le soutien par l'appoint électrique. S'il est désactivé, le produit n'utilisera jamais l'appoint électrique. Un manque d'eau chaude est alors possible en cas de températures basses.

- **Gainage** (fonctionnement aéraulique)

Ce paramètre définit le type de raccordement aéraulique réalisé.



Intérieur/Intérieur
Aspiration et refoulement non raccordés



Extérieur/Extérieur
aspiration et refoulement de la pompe à chaleur raccordés avec 2 conduits



Intérieur/Extérieur
refoulement de la pompe à chaleur raccordé avec 1 conduit


- **Date et heure** (accessible après la 1ère mise en service par le menu principal)

Régler le jour puis **valider**. Procéder de la même façon pour le mois, l'année, l'heure, les minutes.

- **Langue** (accessible après la 1ère mise en service par le menu principal)

Régler la langue de votre choix

- **Connectivités** (accessible après la 1ère mise en service par le menu principal si le verrouillage n'est pas activé)

Le chauffe-eau peut être associé à des équipements utilisant le protocole  et être géré à distance.

14. Vérification du bon fonctionnement

La vérification du fonctionnement est accessible en MODE INSTALLATEUR .

Appuyer simultanément sur MENU et la flèche haute pendant 5 secondes.



Effectuer les vérifications →



 Test

Pour sortir, retourner dans MENU. Appuyer simultanément sur MENU et la flèche haute (ou attendre 10 minutes).

Pompe à chaleur	→	Démarrage de la pompe à chaleur.
Ventilateur	→	Démarrage du ventilateur (choix de la vitesse 1 ou de la vitesse 2).
Appoint électrique	→	Mise en route de l'appoint électrique
Dégivrage	→	Démarrage du compresseur et de la vanne de dégivrage.

Le compresseur démarre après 30 secondes de ventilation, si les conditions suivantes sont remplies :

- température d'eau comprise entre 5 °C et 62 °C ;
- température d'air comprise entre -5 °C et 43 °C.

GARANTIE

Document à conserver par l'utilisateur
(à présenter uniquement en cas de réclamation)

- La durée de garantie est de cinq ans pour la cuve et les pièces électriques, et de deux ans pour la pompe à chaleur à compter de la date d'installation ou d'achat.
- La garantie s'applique en France uniquement.
- Thermor assure l'échange ou la fourniture des pièces reconnues défectueuses à l'exclusion de tous dommages et intérêts. Les frais de main-d'œuvre, de déplacement et de transport sont à la charge de l'utilisateur.
- Les détériorations provenant d'une installation non conforme à la NFC 15-100, d'un réseau d'alimentation ne respectant pas la norme NF EN 50 160, d'un usage anormal ou du non respect des prescriptions de ladite notice ne sont pas couvertes par la garantie.
- Présenter le présent certificat uniquement en cas de réclamation auprès de votre distributeur ou de votre installateur, en y joignant votre facture d'achat.
- Les dispositions des présentes conditions de garantie ne sont pas exclusives du bénéfice au profit de l'acheteur, de la garantie légale pour défauts et vices cachés qui s'appliquent en tout état de cause dans les conditions des articles 1641 et suivants du code civil.

** Ces renseignements se trouvent sur la plaque signalétique située sur le côté droit de l'appareil.*

TYPE DE L'APPAREIL*

N° DE SÉRIE*

NOM ET ADRESSE DE L'UTILISATEUR

Cachet de l'installateur



AÉROMAX 5

Chauffe-eau thermodynamique



Thermor, la chaleur connectée



Retrouvez toutes nos solutions et nos conseils sur www.thermor.fr

THERMOR ZA CHARLES BEAUHAIRE • 17, RUE CROIX FAUCHET
BP 46 • 45141 SAINT-JEAN-DE-LA-RUELLE

Thermor 
Chaleur connectée